

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

L'an Deux Mille Vingt et Un, le vingt-huit juin à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick LERMINE, maire.

Etaient présents : Patrick LERMINE, maire, Marie-Françoise CAUMONT, Denis LEVIONNOIS, Anne LY, adjoints au maire, Françoise BEZIER, Thierry BOUCHE, Véronique CARETTE-LELIEVRE, Laurence AUGIER, Loïc PIERRE-BOITARD, Valérie DUVAL, Eric LANLLIER, Alain GAUTIER, Bertrand LARSONNEUR, conseillers municipaux

Absents excusés : Baptiste JAMET, Rachel FILLIATRE

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance madame Valérie DUVAL

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

	Objet de la délibération
CM 2021-016	Renouvellement de la convention entre la commune et Cœur de Nacre pour l'instruction des autorisations du droit des sols
CM 2021-017	Signature de la convention ANDES – réseau sport des Collectivités Locales

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET CŒUR DE NACRE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Patrick LERMINE rappelle le fonctionnement de ce service à savoir la mutualisation au sein de la communauté de commune Cœur de Nacre pour l'instruction des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols (PC, PA, PD...).

Il précise qu'à compter du 1^{er} janvier 2022 ce service sera dématérialisé ce qui permettra aux administrés d'effectuer eux-mêmes leurs démarches en ligne. Il conviendra ensuite au service urbanisme de la mairie de vérifier ce dossier après avoir été averti qu'un dossier été déposé.

Le coût de ce service n'est pas encore totalement chiffré.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

ACCEPTE le renouvellement de la convention

**OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION ANDES – RESEAU SPORT DES COLLECTIVITES
LOCALES**

Patrick LERMINE et Françoise BEZIER ont reçu le maire adjoint de Cormelles le Royal, Mustapha MZARI ROSSI, délégué départemental de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport. Il est venu dans le but de présenter l'association ANDES.

ANDES a pour objectif d'échanger sur les politiques sportives des communes et de représenter leurs intérêts.

Françoise BEZIER aurait apprécié cette aide lors de la crise sanitaires afin de trouver les réponses appropriées en termes de réglementation face à l'impermanence des décisions prises.

Patrick LERMINE précise que les communes alentour ont déjà adhéré.

Le coût de l'adhésion est de 110€ par an.

Adhérer à l'association apporterait, tant aux élus qu'à nos associations sportives, confort, sérénité et gain de temps.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE,**
ACCEPTE la signature de la convention.

OBJET : INFORMATION SUR LE PROJET DU CŒUR DE BOURG

Par suite des différentes séances de travail de la commission travaux avec l'aide de Jean-Baptiste Flichy, un projet 3D de l'aménagement du cœur de bourg est présenté :

- Dévoiement de la route entre la rue de la Charrière et la rue du Clos du Four avec création d'un rond-point afin de sécuriser et limiter la vitesse
- Création d'une rue semi-piétonne rue du Clos du Four
- Aménagement de la place du XXII^{ème} Dragon en deux parkings
- Aménagement du parvis de la Mairie
- Aménagement de la cour à l'arrière de la Mairie
- Déplacement du monument aux morts

La prochaine étape consiste en la réalisation et la présentation d'un film en 3D sur l'ensemble du projet d'aménagement validé.

Le conseil municipal s'interroge sur les points suivants :

- Le projet est-il réalisable et quel en serait le coût ?
- Serait-il possible de phaser les travaux ?

Laurence AUGIER et Véronique CARETTE-LELIEVRE ne sont pas favorables au double parking sur la place du XXII^{ème} Dragon.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 20H45

Le Secrétaire de séance,
Valérie DUVAL



Monsieur le maire,
Patrick LERMINE

